



629 BMSO-P QVJV8 - CI 0468

AGENCE

Souillac Point P
Combe de Martel
46200 Souillac

Tel : 05.65.32.67.34
Fax : 05.65.32.60.91

Personne à contacter :
MONS, Philippe

SARL THEO CHARMES
Chemin des Marjaudes
46200 SOUILLAC



Facture 901C0011820907 du 28/02/2026 N° Client QVJV8 / 1005941987 N° Intracom. : FR22938193380

CODE ARTICLE	NOMBRE	DESIGNATION	QUANTITE	UV		PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.	TVA
1842461	1,0000	SOUILLAC - ATC 7098 - BON 9290005988 du 09/02/2026 - Enlevé - Magasin DALLE OSB3 250X67,5 22 Dont éco-contribution PMCB HT : 0,18 Eur / M2	1,6870	M2		12,50	21,08	K
1830252	20,0000	SOUILLAC - ATC 7098 - BON 9290136637 du 14/02/2026 - Enlevé - Magasin MONTANT SPP M 48 48-35 NF 2,5M Dont éco-contribution PMCB HT : 0,00 Eur / M	50,0000	M		1,05	52,70	K
1830254	10,0000	SOUILLAC - ATC 7098 - BON 9290181653 du 17/02/2026 - Enlevé - Magasin MONTANT SPP M 48 48-35 NF 2,8M Dont éco-contribution PMCB HT : 0,00 Eur / M	28,0000	M		1,05	29,50	K
1830292	3,0000	RAIL SPP R 48 NF 3M Dont éco-contribution PMCB HT : 0,00 Eur / M	9,0000	M		0,88	7,95	K
1831600	3,0000	BA13 KNAUF KS 2,8X1,2M Dont éco-contribution PMCB HT : 0,12 Eur / M2 Merci d adresser vos règlements à BMSO ZI du Courneau - CD 109E - Bat 4 - CS 30069 - Canéjan - 33612 Cestas Cedex. Retrouvez vos factures dans votre Espace Client sur pointp.fr. POINT.P à votre écoute au 0 800 32 68 83 ou sur www.pointp.fr. Les éventuels écarts entre le montant de l'éco-contribution PMCB indiqué au niveau du produit et le montant total figurant en bas du document sont dus à l'application des barèmes PMCB à l'unité de vente (ex.barème à la tonne, vente à l'unité). A conserver pour la garantie légale de conformité d'une durée minimale de 2 ans sur les produits éligibles.	10,0800	M2		3,13	31,54	K

Conditions de règlement

T.V.A acquittée sur les débits

Echéance le 31/03/2026	TAUX	K=20,0%			Frais Gestion	6,25	K
Traite directe	BASE	149,02	0,00	0,00	TOTAL HT	149,02	
Votre IBAN FR76 1313 5000 8008 0098 4027 026	TAXE	29,80	0,00	0,00			
CEPAFRPP313							

Retrouvez vos déclarations DoP et DoC et vos fiches de données de sécurité FDS sur notre portail info.bordelabiment.fr

Nos factures sont payables au comptant, sauf dérogation, et sans escompte. Le taux des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date limite de règlement est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de % ou de 8 point de % pour une commande publique. Tout professionnel ou acheteur public en retard de paiement est débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Clause de réserve de propriété.

Dont éco-contribution PMCB HT 1,83
TOTAL TVA 29,80

BMSO
CD 109 E
Bâtiment T4
Canéjan
CESTAS CEDEX
33612 CESTAS

TOTAL TTC	EUR	178,82
-----------	-----	--------

Agence 3712 - Client QVJV8 / 1005941987
Pièce 901C0011820907
Traite directe le 31/03/2026 de 178,82 EUR

VEUILLEZ JOINDRE CE PAPILLON
A VOTRE REGLEMENT S.V.P. MERCI

SAS au capital de 6,983,550 EUR - SIREN 778115824 - NAF 4673A - RCS BORDEAUX - N°778115824
N° Intracom, FR95778115824 - Tél. : 0557121121 - Fax : 0557121122
IBAN FR76 3000 4005 8800 0201 2167 964 - BIC ADRESSE SWUIF BNPAFRPPXXX - BNP SUD ATLANTIQUE
140 Rue des Terres De Borde - CS81928 - BORDEAUX CEDEX
POINT.P, une marque de Saint-Gobain